

Règlement de sélection 2024

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

DEIS

CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Accès à la sélection

La formation préparant au diplôme du DEIS est ouverte aux candidats remplissant les conditions prévues selon l'arrêté du 2 août 2006

- être titulaire d'un diplôme au moins de **niveau 6**, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou **diplôme d'Etat**, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à **cinq ans d'études supérieures**, ou d'un **diplôme**, certificat ou titre homologué ou enregistré au **répertoire national des certifications professionnelles** au **niveau 7** ;
- être titulaire d'un diplôme au moins de **niveau 5**, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de **trois ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un **diplôme du secteur paramédical** délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au **niveau 5** et justifier de **cinq ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au **niveau 6** et justifier de **trois ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'intervention sociale ;
- **appartenir au corps** des directeurs des services de la **protection judiciaire de la jeunesse**, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de **trois ans d'expérience professionnelle** dans le domaine de l'intervention sociale ;

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

Information du candidat

Tout candidat souhaitant s'inscrire aux épreuves de sélection sera informé des conditions relatives au passage des épreuves et des dates, soit par voie électronique soit par la mise à disposition de brochures.

Modalités d'inscription et composition du dossier de candidature

Ce dossier doit être composé :

- D'une fiche d'inscription à la sélection ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels
- D'une attestation du temps d'activité professionnelle dans le domaine de l'action sociale. Pour les non titulaires d'un diplôme de travail social, l'attestation mentionnera le type d'activité exercée
- Un texte de présentation personnalisé du parcours professionnel de 8 à 10 pages, dactylographié qui explicite à partir des expériences et des formations professionnelles antérieures les motivations pour s'inscrire au DEIS
- Du règlement de **140 €** des frais de de sélection par chèque bancaire libellé à l'ordre d'Hetis ou par virement bancaire en précisant le nom, prénom et Sélection DEIS

ASSOCIATION HETIS

IBAN: FR76 1831 5100 0008 0018 9415 267

BIC: CEPFRPP831

Domiciliation : C.E COTE D'AZUR (10000)

Le dossier complet doit être adressé par envoi postal simple, cachet de la poste faisant foi), remis en main propre au secrétariat Hetis ou envoyé par voie électronique à sp.fs@hetis.fr

Tout dossier arrivant après la date de la clôture de réception des pièces ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Dates de sélection 2023

Sélection de juin :

- Date limite dépôt de dossier : **20 mai 2024**
- Epreuves orales entre le 27 mai au 5 juin

Recevabilité du dossier

Le centre de formation informe le candidat, par courrier motivé, dans un délai d'un mois à compter de la clôture des inscriptions, de l'irrecevabilité du dossier au regard des conditions requises d'accès à la formation DEIS

Conditions de remboursement des frais de sélection

Toute annulation d'inscription, avant la date de sélection, entraînera des frais de gestion mais les frais de sélection peuvent faire l'objet d'un remboursement partiel. Le candidat pourra prétendre à un remboursement en cas de force majeure définie comme un élément extérieur, imprévisible, irrésistible et dûment justifié par courrier recommandé avec A/R.

MODALITES DE DEROULEMENT DE LA SELECTION

Les modalités de réalisation de la sélection

Le directeur du centre de formation en charge de l'organisation des épreuves de sélection, ou son représentant s'assure de leur bon déroulement.

Les jurys dressent un procès-verbal des conditions de déroulement de la sélection.

Les modalités de sélection sont organisées conformément à l'arrêté du 2 août 2006.

L'épreuve de sélection

L'épreuve de sélection est **une épreuve orale en distanciel ou en présentiel**.

L'entretien doit permettre d'apprécier :

- la correspondance du projet du candidat et de ses centres d'intérêts principaux avec les objectifs de la formation.
- les motivations et les argumentations qui conduisent au choix de cette formation.
- la capacité à se projeter dans les fonctions correspondant au référentiel du diplôme
- la capacité du candidat à mener le projet de formation à son terme, notamment au regard de la compatibilité des engagements personnels et professionnels avec les engagements de la formation
- la capacité à communiquer, structurer le propos, à argumenter.

Déroulement de l'entretien (1 heure par candidat) :

À partir d'un texte d'actualité remis aux candidats, ceux-ci disposent de :

- 30 mn d'exposé et d'échange avec le jury à propos du texte d'actualité qui parviendra aux candidats avant l'épreuve
- 30 mn d'échanges avec le jury à propos du texte de présentation personnelle

CONVOCATION AUX EPREUVES

La convocation écrite aux épreuves de sélection est envoyée au candidat par courrier postal ou électronique. Seule la convocation écrite a valeur de convocation officielle. Elle précise le lieu, les modalités, la date et l'heure des épreuves.

La convocation mentionne l'obligation de présenter une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) au début de chaque épreuve, que celles-ci se tiennent en présentiel ou distanciel.

Le candidat se présentera à l'épreuve, muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité et de sa convocation. Dans le cas contraire, il ne pourra accéder aux épreuves et les frais de sélection ne seront pas remboursés.

ADMISSION DES CANDIDATS

Commission d'admission et résultat du candidat

Une commission est mise en place par l'Hetis et l'Université de Nice-Sophia Antipolis :

Elle est composée :

- du responsable des formations supérieures de l'Hetis
- du responsable du Master 2
- de deux formateurs et enseignants du DEIS et du MASTER 2

Cette commission arrête la liste des candidats admis à suivre la formation et la durée de leur parcours de formation au regard des éventuelles dispenses de formation et de certification et/ou des allègements de formation autorisés par le directeur de l'établissement de formation.

Communication des résultats

Chaque candidat recevra par courrier signé du responsable de formation ses résultats de sélection. Seul ce courrier aura une valeur officielle.

La durée de validité de la sélection est fixée à 3 ans.

SITES DE FORMATION

Haute école du travail et de l'intervention sociale

Diplôme d'état d'ingénierie sociale

6 rue Chanoine Rance Bourrey

06105 Nice Cedex

Université de Nice-Sophia Antipolis

Master II Sociologie parcours CESUN (Chargé d'études sociologiques et usages du numérique)

Campus Saint Jean D'Angely,

5 Rue du 22ème BCA

06300 Nice



Fiche d'inscription Sélection DEIS

Etat civil

Nom de naissance

Nom d'usage.....

Prénom

Date de naissance | ____ | ____ | ____ | Lieu de naissance

Code postal de naissance | ____ | Nationalité

Numéro de sécurité sociale.....

Adresse

Code Postal Ville

Mail : Tél. : | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ |

Niveau d'étude à l'entrée en formation

- Niveau 4 Baccalauréat (anciennement IV)
- Niveau 5 DEUG, BTS, DUT, DEUST (anciennement III)
- Niveau 6 Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise (anciennement II)
- Niveau 7 Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (anciennement I)
- Niveau 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches (anciennement I)

Diplôme le plus élevé.....

Emplois occupés

Poste	Année	Etablissement

Situation actuelle

Demandeur d'emploi

N° Identifiant Pôle Emploi

Salarié

Secteur d'activité

Social Animation Santé Autres, précisez

En qualité de

Employeur

Structure

Mode de financement envisagé :

Prise en charge personnelle

Conseil Régional

CPF

Plan de formation

Transition Pro PACA

OPCO

Autres, précisez

Je joins à ma fiche d'inscription :

un curriculum vitae ;

une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels

une attestation du temps d'activité professionnelle dans le domaine de l'action sociale.
Pour les non titulaires d'un diplôme de travail social, l'attestation mentionnera le type d'activité exercée

Un texte de présentation personnalisé du parcours professionnel de 8 à 10 pages, dactylographié qui explicite à partir des expériences et des formations professionnelles antérieures les motivations pour s'inscrire au DEIS

Le règlement de 140 € par chèque ou preuve de règlement par virement bancaire

